

Les grandes infrastructures

* Remerciements aux représentants

- de la Commission Particulière du Débat Public
- Du Grand Lyon
- Des différentes associations

* Présentation des intervenants

*Précision quant à leur champ de compétences.

Il s'agit d'une réunion d'information et de sensibilisation

** sur le débat public du périphérique

** sur les grandes infrastructures, leurs conséquences sur nos territoires .

>>>>>>>> Nous voulons que notre point de vue soit pris en compte par la CPDP

Pour beaucoup, l'objet de la réunion est confus, mais la situation est complexe.

*Par rapport à la situation vécue pour le CFAL, nous sommes en amont, nous anticipons .

*La mise en place de Lyon comme Euro-métropole entraîne une modification de la Directive Territoriale d'Aménagement.

*Les dossiers sont imbriqués : La réalisation du Tronçon Ouest du Périphérique (TOP) est conditionné à la réalisation d'un contournement autoroutier :

A l'ouest : le COL ou à l'est, le CEL

Raisons du débat public sur le TOP renommé « Anneau des sciences »

*Le bouchon est devenu une spécialité lyonnaise :

D'un point de vue pragmatique, pour l'usager, il faut faire quelque chose

C'est la responsabilité du politique de proposer une solution

*Le coût de construction de l'anneau des sciences rend obligatoire un débat public.

L'anneau des sciences

- Par lettre du 2 mars 2012, le Président du Grand Lyon, et le Président du Conseil général du Rhône ont saisi la CPDP du projet de bouclage du périphérique de Lyon.
- Ce bouclage du périphérique a pour objet
 - de favoriser l'intermodalité
 - de requalifier les autoroutes A6 et A7
- sous réserve que soit réalisé par l'État le contournement autoroutier de l'agglomération.

L'anneau des sciences

(Page 28 du dossier du débat public)

« UN GRAND CONTOURNEMENT AUTO ROUTIER QUI DOIT ÊTRE RÉALISÉ PAR L'ÉTAT

Pour parvenir à ce système de déplacements durable, il convient d'abord de détourner hors de l'agglomération lyonnaise toutes les circulations internationales et nationales qui ne font que la traverser.

De ce point de vue, le projet de contournement routier par l'ouest (figurant dans le document établi par la Directive Territoriale d'Aménagement) ou le projet de contournement par l'est évoqué plus récemment par le Préfet de la Région Rhône-Alpes, est indispensable. »

Dans le dossier, le maître d'ouvrage envisage 2 possibilités de contournement,

*Un à l'ouest, officiel, le COL, acté par

- tous les débats publics précédents.
- Voté par la ville de Lyon, le Grand Lyon, le département, la région
- Plébiscité par 80 % de la population
- En conformité avec tous les documents d'aménagements.

*Un à l'est ? Un nouveau débat public ?

*Il y a déjà eu 4 débats publics, dont 3 dédiés à ce sujet.

Notre question : à quoi servent les débats publics ?

Nom du débat public	Dates et territoire concerné	Enjeux du projet / du débat.	Éléments saillants	Suites données par le MO
Contournement autoroutier	Février 1997 à juin 1997 Région lyonnaise.	Opportunité sur un Contournement autoroutier : intérêt et enjeux		
Contournement Autoroutier	Mars 1999 à juin 1999 Région lyonnaise.	Concertation pour le choix d'un fuseau est ouest		
Contournements autoroutier et ferroviaire de l'agglomération lyonnaise	* Saisine parlementaire du 7/06/1999 pour un débat sur le COL * définition du cahier des charges du COL en juin 2000 * saisine ministérielle du 22/08/2001 pour joindre le CFAL au débat du COL 15 oct. 2001 au 15 février 2002. Région lyonnaise.	Débat conjoint sur un projet de contournement autoroutier par l'Ouest et un contournement ferroviaire fret par l'Est.	11 réunions publiques : 6 300. Participants. 23 cahiers d'acteurs. Coût du débat 1 113 339 €TTC Rôle important d'ALCALY et du collectif rhodanien Vive opposition de l'ouest au COL	Poursuite des études du contournement autoroutier par l'ouest de Lyon. Poursuite du projet de contournement ferroviaire que RFF envisageait par l'est : études de 4 fuseaux dans la partie nord ; l'étude de la partie sud du projet fut repoussée.
Politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien VRAL	27 mars au 26 juillet 2006. Régions Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon.	Le Gouvernement souhaite être éclairé sur : - la manière dont est perçu le fonctionnement actuel et futur du système de transport, - l'acceptabilité locale des différents scénarii de systèmes de transports, - les orientations souhaitables pour améliorer les transports dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien.	34 réunions publiques : 3 300 participants. 46 cahiers d'acteurs. Sondages pour le compte de la CPDP sur la perception des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. <i>Atelier citoyen</i> : expérimentation d'une conférence de citoyens dans le cadre d'un débat public.	L'élargissement de l'A7 et de l'A9 n'est pas retenu. Mise en place d'un éventail de mesures soucieuses du développement durable, d'un meilleur service à l'utilisateur Mise en place d'un observatoire de la mobilité et point de rendez-vous fixé dans cinq ans.

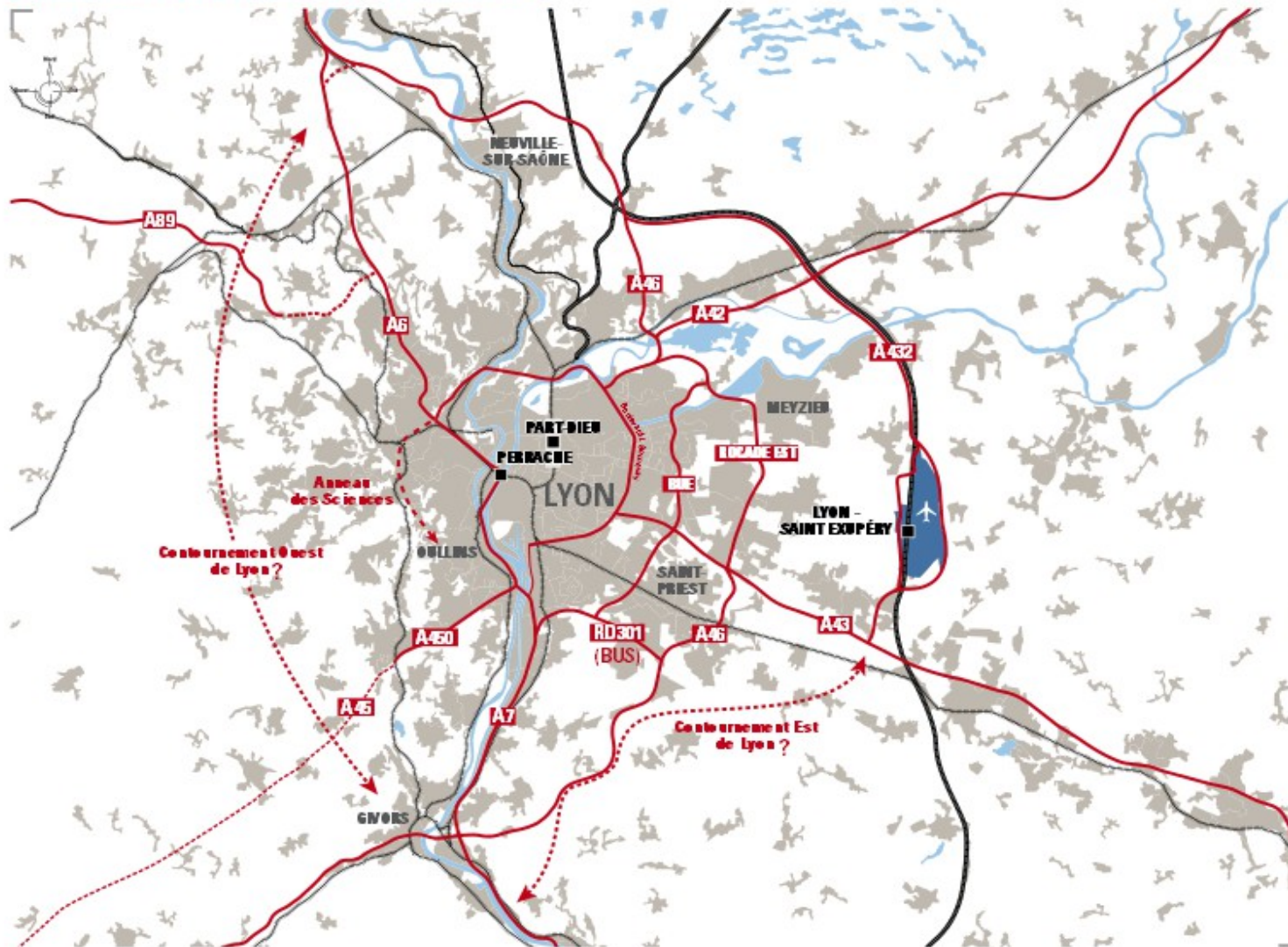
L'anneau des sciences

Lors de la réunion d'ouverture du débat public, le Préfet de région a proposé une solution qui reste personnelle :

finir l' A432, le long du CFAL, plutôt que de réaliser le COL.

Cette solution apparaît dans le dossier page 29

LE RÉSEAU ROUTIER D'AGGLOMÉRATION HORIZON 2030



- * Cette réunion va présenter l'objet du débat public
- * Elle s'inscrit dans un cadre plus large, une analyse plus globale des infrastructures.
- * Cette demande a été récurrente lors des réunions.
- * Les documents qui encadrent l'aménagement du territoire sont importants pour comprendre ce dossier.